

► La Fondation du patrimoine

Premier acteur de la générosité en faveur du patrimoine, la Fondation du patrimoine se mobilise au quotidien, aux côtés des collectivités, associations et particuliers, pour préserver le patrimoine partout en France.

Pour chaque projet restauré, la Fondation du patrimoine participe activement à la vie des centres-bourgs, au développement de l'économie locale, à la création d'emplois et à la transmission des savoir-faire.

1 € de don au patrimoine = **21 €** de retombées économiques*

*Selon une étude Fondation du patrimoine-Pluricité 2020

Reconnue d'utilité publique, la Fondation du patrimoine offre une garantie de sécurité et une transparence financière. Chaque projet fait l'objet d'une instruction approfondie et d'un suivi rigoureux. Les dons ne sont reversés qu'à la fin des travaux, sur présentation des factures acquittées.

Sur le terrain, un solide réseau d'experts, composé de bénévoles et salariés, accompagne les projets et œuvre ainsi chaque jour à la préservation de notre patrimoine et de nos paysages.

Votre don ira à un projet de qualité !

Mentions légales

La Fondation du patrimoine s'engage à reverser au porteur de projet les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à 6 % du montant des dons.

Les informations que vous nous communiquez dans ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées aux personnes habilitées par la Fondation du patrimoine. Conformément aux articles 39 et suivants de la Loi Informatique et Libertés et au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), en justifiant de votre identité, vous bénéficiez de droits d'accès, de rectification, d'effacement ou de portabilité de vos données, du droit de retirer un consentement préalablement donné, ou, pour des motifs légitimes de vous y opposer totalement ou partiellement, ou encore à en demander la limitation. Pour exercer vos différents droits, vous pouvez envoyer un mail au Délégué à la Protection des Données de la Fondation du patrimoine : dpo@fondation-patrimoine.org. Plus d'informations dans notre Politique de Confidentialité présente sur www.fondation-patrimoine.org.

Seul le porteur de projet sera également destinataire de ces données pour les finalités définies dans ladite Politique de Confidentialité ; si vous ne souhaitez pas que nous lui communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, cochez la case ci-contre. ☐

► Contact



FONDATION DU PATRIMOINE
Délégation Limousin
80 avenue Baudin
87000 Limoges
05 55 08 17 52
limousin@fondation-patrimoine.org
www.fondation-patrimoine.org

Suivez-nous sur



COMMUNES D'EYMOUTIERS
8 rue de la Collégiale
87120 Eymoutiers
05 55 69 10 21
mairie-eymoutiers@wanadoo.fr
www.mairie-eymoutiers.fr

► Nos partenaires



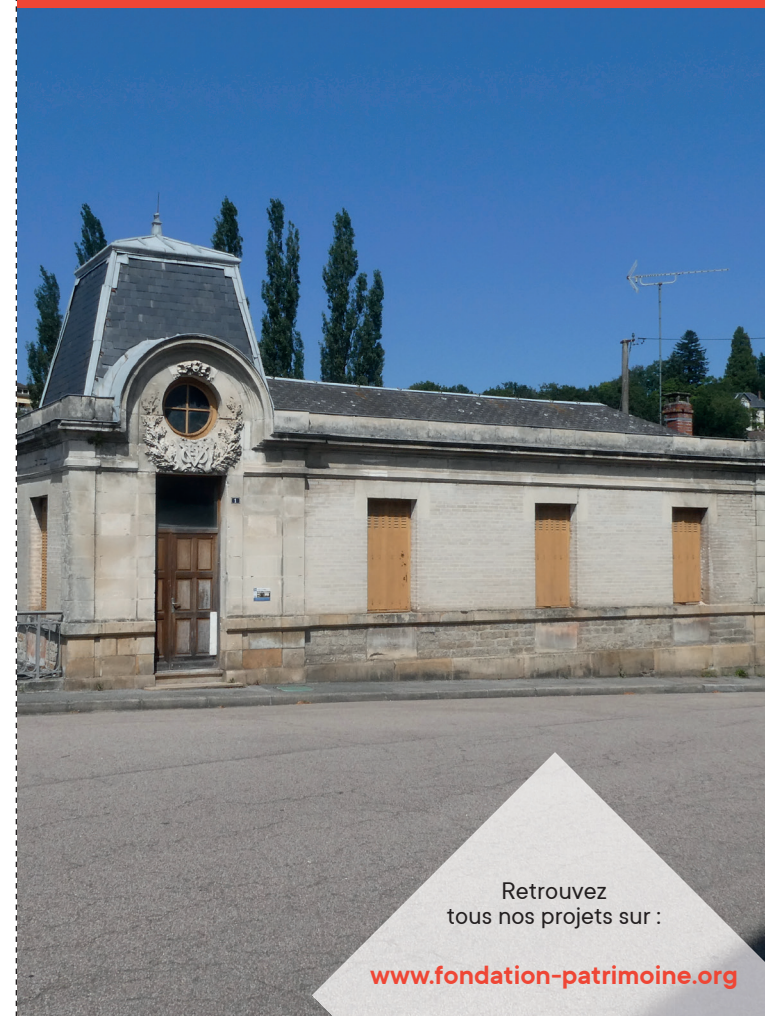
Document imprimé avec le concours du **Crédit Agricole Centre Ouest**
Impression CRCO 391 007 457 RCS Limoges



JE DONNE !

AIDEZ-NOUS À RESTAURER L'ANCIENNE GARE DE TRAMWAY D'EYMOUTIERS

Haute-Vienne (87)



Retrouvez
tous nos projets sur :

www.fondation-patrimoine.org

► Sauvegarder un patrimoine emblématique du XXe siècle

► LE PROJET

Cette gare est un bâtiment typique du début du XXe siècle, **coiffé d'une toiture « à la Mansart » et d'un œil-de-bœuf** où figure le logo de la Compagnie des chemins de fer départementaux (CDHV).

La couverture est détériorée, ce qui a causé des dégâts sur la charpente. **Les façades et les menuiseries extérieures sont en mauvais état**. La première phase de travaux engagée consiste en la **restauration de l'enveloppe du bâtiment** : remaniement de la charpente, remplacement des ardoises, de la zinguerie, et des menuiseries extérieures, nettoyage des façades et réfection des joints - travaux pour lesquels **la commune mobilisera les entreprises locales**.

Dans un second temps, la commune entreprendra l'**aménagement intérieur du bâtiment** - dont la destination donne lieu à un appel à idées participatif et citoyen - ainsi que la **mise en valeur des abords du site**.

► LE LIEU ET SON HISTOIRE

Au-delà de son intérêt architectural et de sa position dans le centre historique, **cette gare est la trace d'un réseau de 4 lignes de tramway très populaire**, mis en service en 1912. Il fut **abandonné en 1949 du fait de la généralisation de l'automobile**. De ce système, il reste les anciennes gares.

Certaines ont été transformées en habitations ; des rails et caténaires sont conservés à Oradour-sur-Glane et Saint-Junien. **De nombreuses communes ont sauvé ce patrimoine**, et aujourd'hui Cieux, comme Eymoutiers, poursuit ces initiatives.

Cette rénovation viendra compléter une offre touristique et patrimoniale autour du rail (musée Historail à Saint-Léonard-de-Noblat, expositions, visites, circulation du train à vapeur).

► LA MOBILISATION

La commune est le maître d'ouvrage. Dans la seconde phase de travaux, suivant l'affectation choisie, la commune travaillera avec le Pays d'art et d'histoire (PAH), l'Office de tourisme, le PNR, les associations...

Le niveau bas devrait accueillir un espace pédagogique sur le rail et la mémoire ferroviaire, cohérent avec les visites thématiques du PAH, et le circuit de visite d'Eymoutiers, dont la gare de tramway est une étape.

Le souhait de la commune ? **Toucher les amoureux d'Eymoutiers, mais aussi tous les amoureux du patrimoine**.

Montant des travaux	100 000 € HT
Objectif de collecte	35 000 €
Début des travaux	Septembre 2022

© Commune d'Eymoutiers



► Bulletin de don

► Oui, je fais un don pour aider la restauration de **l'ancienne gare de tramway d'Eymoutiers** et j'accepte que mon don soit affecté à d'autres actions de la Fondation du patrimoine si le projet n'aboutit pas dans un délai de 5 ans après le lancement de la collecte, s'il n'est pas réalisé conformément au programme de travaux validé par la Fondation ou dans le cas de fonds subsistants à l'issue de l'opération.

Sur notre site internet

www.fondation-patrimoine.org/78239
ou en flashant le QR code ci-contre.



Par chèque

Je complète les informations ci-dessous et je retourne ce bulletin de don à la Fondation du patrimoine (adresse au dos), accompagné de mon règlement à l'ordre de :

Fondation du patrimoine - Gare d'Eymoutiers

Le montant de mon don est de

☐ 80 € ☐ 150 € ☐ 250 € ☐ 500 €

Autre montant : _____

Nom ou société : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

E-mail : _____

Téléphone : _____

► Je bénéficie d'une réduction d'impôt

Exemples de dons

	80 €	150 €	250 €	500 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur le revenu	28 €	51 €	85 €	170 €
Réduction d'impôt de 66 % du don dans la limite de 20 % du revenu imposable.				
Coût réel après réduction de l'impôt sur la fortune immobilière	20 €	38 €	63 €	123 €
Réduction d'impôt de 75 % du don dans la limite de 50 000 € (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 €).				
Coût réel après réduction de l'impôt sur les sociétés	32 €	60 €	100 €	200 €
Réduction d'impôt de 60 % du don dans la limite de 20 000 € ou de 5 % du chiffre d'affaires HT lorsque cette dernière limite est plus élevée.				

Le reçu fiscal vous sera adressé par e-mail. Si vous souhaitez recevoir votre reçu fiscal par courrier postal, merci de cocher la case ci-contre ☐